

DOUZIEME
NUMERO DE LA
REVUE AFRICAINE
DES LETTRES, DES
SCIENCES



KURUKAN FUGA
VOL : 3-N°12
DECEMBRE 2024

KURUKAN FUGA

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales



ISSN : 1987-1465

Website : <http://revue-kurukanfuga.net>

E-mail : revuekurukanfuga2021@gmail.com

VOL : 3-N°12 DECEMBRE 2024

Bamako, Décembre 2024

KURUKAN FUGA

La Revue Africaine des Lettres, des Sciences Humaines et Sociales

ISSN : 1987-1465

E-mail : revuekurukanfuga2021@gmail.com

Website : <http://revue-kurukanfuga.net>

Links of indexation of African Journal Kurukan Fuga

COPERNICUS	MIR@BEL	CROSSREF	SUDOC	ASCI	ZENODO
					
https://journals.indexpublishing.com/search/details?id=129385&lang=ru	https://reseau.mirabel.info/revue/19507/Kurukan-Fuga	https://search.crossref.org/search/works?q=kurukan+fuga&from_ui=yes	https://www.sudoc.abes.fr/cbs/xslt/DB=2.1/SET=4/TTL=1/SHW?FRST=5	https://asci.database.com/master/journalist.php?v=16126	https://zenodo.org/communities/rkf/records?q=&l=list&p=1&s=10&sort=newest

Directeur de Publication

- Prof. MINKAILOU Mohamed (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)

Rédacteur en Chef

- Prof. COULIBALY Aboubacar Sidiki (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*) -

Rédacteur en Chef Adjoint

- SANGHO Ousmane, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)

Comité de Rédaction et de Lecture

- SILUE Lèfara, **Maitre de Conférences**, (Félix Houphouët-Boigny Université, Côte d'Ivoire)
- KEITA Fatoumata, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- KONE N'Bégué, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- DIA Mamadou, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- DICKO Bréma Ely, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- TANDJIGORA Fodié, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)

- TOURE Boureima, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- CAMARA Ichaka, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- OUOLOGUEM Belco, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)
- MAIGA Abida Aboubacrine, **Maitre-Assistant** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- DIALLO Issa, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- KONE André, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- DIARRA Modibo, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- MAIGA Aboubacar, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- DEMBELE Afou, **Maitre de Conférences** (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- Prof. BARAZI Ismaila Zangou (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali)
- Prof. N'GUESSAN Kouadio Germain (Université Félix Houphouët Boigny)
- Prof. GUEYE Mamadou (Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako)
- Prof. TRAORE Samba (Université Gaston Berger de Saint Louis)
- Prof. DEMBELE Mamadou Lamine (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)
- Prof. CAMARA Bakary, (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)
- SAMAKE Ahmed, Maitre-Assistant (Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali)
- BALLO Abdou, **Maitre de Conférences** (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)
- Prof. FANE Siaka (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)
- DIAWARA Hamidou, **Maitre de Conférences** (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)
- TRAORE Hamadoun, **Maitre-de Conférences** (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)
- BORE El Hadji Ousmane **Maitre de Conférences** (Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)

- KEITA Issa Makan, **Maitre-de Conférences** (*Université des Sciences politiques et juridiques de Bamako, Mali*)
- KODIO Aldiouma, **Maitre de Conférences** (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- Dr SAMAKE Adama (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- Dr ANATE Germaine Kouméalo, CEROCE, Lomé, Togo
- Dr Fernand NOUWLIGBETO, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Dr GBAGUIDI Célestin, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Dr NONOA Koku Gnatola, Université du Luxembourg
- Dr SORO, Ngolo Aboudou, Université Alassane Ouattara, Bouaké
- Dr Yacine Badian Kouyaté, Stanford University, USA
- Dr TAMARI Tal, IMAF Instituts des Mondes Africains.

Comité Scientifique

- Prof. AZASU Kwakuvi (*University of Education Winneba, Ghana*)
- Prof. ADEDUN Emmanuel (*University of Lagos, Nigeria*)
- Prof. SAMAKE Macki, (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- Prof. DIALLO Samba (*Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*)
- Prof. TRAORE Idrissa Soïba, (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali*)
- Prof. J.Y. Sekyi Baidoo (*University of Education Winneba, Ghana*)
- Prof. Mawutor Avoke (*University of Education Winneba, Ghana*)
- Prof. COULIBALY Adama (*Université Félix Houphouët Boigny, RCI*)
- Prof. COULIBALY Daouda (*Université Alassane Ouattara, RCI*)
- Prof. LOUMMOU Khadija (*Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, Maroc.*)
- Prof. LOUMMOU Naima (*Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de Fès, Maroc.*)
- Prof. SISSOKO Moussa (*Ecole Normale supérieure de Bamako, Mali*)
- Prof. CAMARA Brahim (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- Prof. KAMARA Oumar (*Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*)
- Prof. DIENG Gorgui (*Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal*)
- Prof. AROUBOUNA Abdoukadi Idrissa (*Institut Cheick Zayed de Bamako*)
- Prof. John F. Wiredu, University of Ghana, Legon-Accra (Ghana)
- Prof. Akwasi Asabere-Ameyaw, Methodist University College Ghana, Accra
- Prof. Cosmas W.K. Mereku, University of Education, Winneba

- Prof. MEITE Méké, Université Félix Houphouet Boigny
- Prof. KOLAWOLE Raheem, University of Education, Winneba
- Prof. KONE Issiaka, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa
- Prof. ESSIZEWA Essowè Komlan, Université de Lomé, Togo
- Prof. OKRI Pascal Tossou, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Prof. LEBDAI Benaouda, Le Mans Université, France
- Prof. Mahamadou SIDIBE, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako
- Prof.KAMATE André Banhouman, Université Félix Houphouet Boigny, Abidjan
- Prof.TRAORE Amadou, Université de Segou-Mali
- Prof.BALLO Siaka, (*Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali*)



TABLE OF CONTENTS

Asmao DIALLO,

COOPERATIVE MODELS FOR WOMEN'S EMPOWERMENT: A COMPARATIVE ANALYSIS OF AGRICULTURAL PRACTICES IN JAPAN AND MALI.....pp. 01 – 15

Fatimé ABALI,

« COMMENT CUISINER SON MARI A L'AFRICAINNE DE CALIXTHE BEYALA ET LE VENTRE DE L'ATLANTIQUE DE FATOU DIOME: ENTRE LIBERTE ET INTEGRATION CULTURELLE EN CONTEXTE DISPORIFIQUE. ».....pp. 16 – 27

Koudraogo Aimé RAMDE, Sébastien YOUNGBARE,

L'INFLUENCE DES MECANISMES DE DEFENSE SUR LES TROUBLES DE L'APPRENTISSAGE : ETUDE DE CAS SUR LA DYSLEXIEpp. 28 – 37

Issa OUATTARA,

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES SYSTÈMES DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES MÉNAGERS À BAMAKO, DE 1960 À 2022pp. 38 – 50

Mahamadou N. KEITA,

ÉVOLUTION ET TRANSFORMATION DES PRATIQUES SPORTIVES INFORMELLES A BAMAKO : ENTRE HERITAGE CULTUREL ET MODERNITE.....pp. 51 – 63

Youssouf DIAKITÉ, Abdoul Karim CAMARA, Fatoumata Bintou SYLLA,

LA PÉDAGOGIE PAR LES DESSINS ANIMÉS : UNE APPROCHE INNOVANTE POUR FAVORISER L'ENGAGEMENT ET AMÉLIORER LES PERFORMANCES SCOLAIRES pp. 64 – 77

Mohomad Albachar HAROUNA, Mahamoudou Bazzi DIALLO,

LES DROITS POLITIQUES DE L'ASSOCIE EN DROIT DES AFFAIRES OHADA.... pp. 78 – 91

Ousmane DRAMANE,

L'IMPACT DE LA COMMUNICATION NON VERBALE SUR LA COMPREHENSION ET LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ORALES DANS LES CLASSES DE 10E COMMUNE DES LYCEES A BAMAKOpp. 92 – 102

ASSOUMAN Noëlle Adjoua Larissa Epse KOFFI,

PRODUCTIVITE DES ISOTOPIES DU MALAISE PAR LA DYNAMIQUE DU LANGAGE FIGURE DANS L'UNIVERS POETIQUE DE JEAN-BAPTISTE TATI LOUTARD....pp. 103 – 117

Malick NDOYE, Sana BALDÉ,

LES RAPPORTS ENTRE LES ATTALIDES DE PERGAME ET PRUSIAS II DE BITHYNIE : ALLIANCE, RIVALITE ET CONFLIT (182-149 AVANT J.-C.) pp. 118 – 130

Oumar SIDIBÉ,
**ANALYSE DES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LES RESSOURCES
FORESTIERES DANS LA COMMUNE RURALE DE GUEGNEKA (MALI-REGION DE
DIOÏLA)..... pp. 131 – 145**

Guillaume Ballebê TOLOGO,
**DE LA POLITIQUE AU POLITIQUE : CONSTRUCTION D'UNE SOCIETE MODERNE
AFRICAINNE A PARTIR DE LA CHARTE DU KURUKAN FUGAN (CHARTRE DU MANDE)
..... pp. 146 – 157**

Marcel HEDONOUKOU, Barnabé GBAGO,
**L'IFA, UN ÉLÉMENT IMPORTANT DANS LE PROCÈS PÉNAL TRADITIONNEL . pp. 158
– 187**

Sylvestre GBAGUIDI, Roch DAVID GNAHOUI,
**LE RENFORCEMENT DES COMPETENCES DU TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT...pp.
188 – 206**

Fatoumata KEITA, Fatoumata FOFANA, Aly TOUNKARA, Brema Ely DICKO,
**ENTRE PLAFOND DE VERRE ET PESANTEURS SOCIALES : CARRIÈRES
ACADÉMIQUES ET STRATÉGIES DE CONCILIATION VIE
PRIVÉE/PROFESSIONNELLE DES FEMMES : L'EXEMPLE DES UNIVERSITÉS
MALIENNES pp. 207 – 226**

Kessé COULIBALY, Sory DOUMBIA,
**DONALD TRUMP'S RE-ELECTION: A CRITICAL STUDY OF THE UNITED STATES-
AFRICA RELATIONSHIPS..... pp. 227 – 239**

M'Baha Moussa SISSOKO,
**COMPRENDRE LA CRISE POLITIQUE DANS LE MALI CONTEMPORAIN : ELEMENTS
DE REFLEXION SUR LA TRAJECTOIRE D'UN ETAT EN CONSTRUCTION pp. 240 – 262**

Yabile Florence OUATTARA,
**ROLES ET CARACTERISTIQUES DES PRODUCTEURS CHAMPIONS AU SEIN D'UN
SYSTEME D'INNOVATION INTEGREE : CAS DU SYSTEME IGNAME AU BURKINA
FASO pp. 263 – 279**

Ismaila Z BARAZI,
**ABDOULLAHI DAN FODIO 1766-1829 : UN MODÈLE SOUHAITÉ POUR UNE
RÉCONCILIATION NATIONALE AU MALI..... pp. 280 – 288**

Abdoulaye Alhousseiny MAIGA,
**LA RÉCONCILIATION ET LA COEXISTENCE PACIFIQUE SELON LE SAVANT
ABDULLAH BÏN BAYYAH..... pp. 289 – 295**

Drissa TRAORE,
**LES MANUSCRITS DE L'INSTITUT DES HAUTES ETUDES ET DE RECHERCHES
ISLAMQUES AHMED BABA DE TOMBOUCTOU ET LEUR ROLE DANS
L'ENRICHISSEMENT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE..... pp. 296– 306**

Bréhima Salah TRAORE, Seydou LOUA,
**MEDIATION SCOLAIRE AU MALI : SON FOISONNEMENT ET LES QUALITES DU
MEDIATEUR AUX GROUPES SCOLAIRES DE SAME ET SIRACORO-DOUNFING EN
COMMUNE III DU DISTRICT DE BAMAKO..... pp. 307 – 319**

Hamidou SEYDOU HANAFIOU,
**DE LA NON-NOTATION DES TONS PAR L'ORTHOGRAPHE DU SONAY-ZARMApp.
320 – 332**

Amadou DIARRA, Mohamed YANOUE,
**LE RENVERSEMENT DU REGARD EN MILIEU DE CRISE : LA ROUTE
TRANSSAHARIENNE DANS L'ARCHER BASSARI ET DANS MEURTRE À
TOMBOUCTOU..... pp. 333 – 342**

Dansiné DIARRA,
**CONFLITS ET SANTÉ MATERNELLE : HÉTÉROGÉNÉITÉ SPATIALE ET ACCÈS
AUX ACCOUCHEMENTS ASSISTÉS DANS LE DISTRICT SANITAIRE DE NIONO,
MALI.....pp. 343 – 358**

Siaka KONE,
**ROLES ET DEFIS PHILOSOPHIQUES DE LA RECONSTRUCTION NATIONALE
AU MALI..... pp. 359 – 374**

Siaka GNESSI et Honorine Pegdwendé SAWADOGO,
**LES DÉTERMINANTS DU TRAVAIL DES ENFANTS EN MILIEU URBAIN À BOBO
DIOULASSO (BURKINA FASO).....pp. 375 – 388**

Ousmane NIANG,
**COMPETENCES, ADOPTION ET BESOINS DE FORMATION EN IA DANS LES APPRENTISSAGES
DES ETUDIANTS PROFESSIONNELS EN FORMATION CONTINUE DE L'ECOLE SUPERIEURE
D'ECONOMIE APPLIQUEE..... pp. 389 – 403**



Vol. 3, N°12, pp. 307 – 319, Decembre 2024
Copy©right 2024 / licensed under CC BY 4.0
Author(s) retain the copyright of this article
ISSN : 1987-1465
DOI : <https://doi.org/10.62197/MGMJ7434>
Indexation : Copernicus, CrossRef, Mir@bel, Sudoc, ASCI, Zenodo
Email : RevueKurukanFuga2021@gmail.com
Site : <https://revue-kurukanfuga.net>

*La Revue Africaine des
Lettres, des Sciences
Humaines et Sociales
KURUKAN FUGA*

MEDIATION SCOLAIRE AU MALI : SON FOISONNEMENT ET LES QUALITES DU MEDiateur AUX GROUPES SCOLAIRES DE SAME ET SIRACORO- DOUNFING EN COMMUNE III DU DISTRICT DE BAMAKO

¹Bréhima Salah TRAORE, ²Seydou LOUA,

¹Université des Lettres et des Sciences humaines de Bamako, Email : tbrehimasalah@yahoo.fr

²Université des Lettres et des Sciences humaines de Bamako, Email : seydouloua@yahoo.fr

Résumé

L'école, un espace éducatif et de formation, est souvent entamée par des maux relationnels qui peuvent paralyser les normes d'apprentissage. La médiation qui prévient et cure ces vices relationnels est conduite souvent par les adultes de l'école. Compte tenu de la multiplicité des conflits et violences dans l'espace scolaire, nous assistons aussi à un foisonnement des pratiques de médiation car elles sont considérées comme le moyen le plus souple, le plus proche au regard des autres modes de résolution des conflits. En plus de cela, les qualités du médiateur qui sont : l'impartialité, la neutralité, l'écoute active, la discrétion, etc., sont les moyens nécessaires de réussite des pratiques de médiation. Cet article se propose d'analyser le foisonnement de la médiation et les qualités du médiateur dans les écoles fondamentales de la commune III du district de Bamako. La méthodologie utilisée est mixte car le questionnaire et le guide d'entretien ont été les instruments d'enquête pour la collecte des données. Les résultats montrent que les conflits sont fréquents dans l'espace scolaire et les médiateurs, en utilisant diverse stratégies, arrivent à les atténuer.

Mots clés : compétences, école, foisonnement, médiation, qualités.

Abstract :

School, an educational and training space, is often undermined by relational problems which can paralyze learning standards. The mediation which prevents and cures these relational vices is often carried out by adults at the school. Given the multiplicity of conflicts and violence in the school space, we are also witnessing a proliferation of mediation practices because they are considered the most flexible means, the closest to other methods of conflict resolution. In addition to this, the qualities of the mediator which are : impartiality, neutrality, active listening, discretion, etc., are the necessary means for successful mediation practices. This article aims to analyze the proliferation of mediation and the qualities of the mediator in the basic schools of commune III of the Bamako district. The methodology used is mixed because the questionnaire and the interview guide were the survey instruments for data collection. The results show that conflicts are frequent in the school space and mediators, using various strategies, are able to mitigate them.

Keys-word : skills school, proliferation, mediation, qualities

Cite This Article As : TRAORE, B.S., LOUA, S. (2024). "MEDIATION SCOLAIRE AU MALI : SON FOISONNEMENT ET LES QUALITES DU MEDiateur AUX GROUPES SCOLAIRES

Introduction

Les conflits sont inhérents aux rapports humains de quelques natures que ce soient. Ils font des individus des « personnes à problème ». Ainsi l'école en tant qu'espace interactionniste n'échappe pas à ce vice social qui paralyse les relations interpersonnelles et par ricochet, le bon fonctionnement de l'école. Compte tenu de cette « situation-problème », les adultes de l'école qui sont les responsables des institutions d'enseignement, se mettent à pied d'œuvre pour prévenir et gérer les situations conflictuelles qui constituent des obstacles au fonctionnement de l'école. Cela dénote que les enseignants se trouvent souvent placés entre les pratiques pédagogiques et les pratiques de médiation. Dans cette optique, plus nous assistons à des scènes de conflit, plus nous assistons également à des mises en œuvre de stratégies de médiation. Ce foisonnement des pratiques de médiation peut donner une connotation négative et positive. La connotation négative du foisonnement de médiations s'explique par le fait que les adultes de l'école n'arrivent pas à maîtriser et prévenir les situations conflictuelles. Généralement cette appréciation est faite par des acteurs extérieurs des établissements d'enseignement qui n'ont pas la maîtrise parfaite des réalités scolaires. Toutefois la connotation positive du foisonnement de médiations souligne un développement d'expériences du médiateur. Car plus il fait les médiations plus il développe ses compétences et expériences. Ainsi cette question de compétences et d'expériences interroge les qualités du médiateur. Ses qualités lui permettent de faire réussir les médiations malgré les difficultés qui peuvent y advenir dans les pratiques. Comme qualités nécessaires à la réussite des médiations, nous avons : la neutralité et l'impartialité, l'écoute active, la discrétion, etc.

L'objectif de la présente étude consiste à cerner le foisonnement des pratiques de médiation et les qualités du médiateur dans les écoles fondamentales de la commune III du district de Bamako. Cet objectif général se décline en deux objectifs spécifiques : identifier le foisonnement des pratiques de médiation et cerner les qualités du médiateur dans les écoles fondamentales de la Commune III du district de Bamako. Ce qui a conduit à poser des questions de recherche spécifiques : quel est le degré de foisonnement des pratiques de médiation ? quelles sont les qualités du médiateur ? Ces interrogations engendrent des hypothèses suivantes : la répétition quotidienne est le degré de foisonnement des pratiques de médiation ; l'impartialité et la confidentialité sont les qualités du médiateur.

L'article est structuré de la manière suivante : la revue de la littérature, la méthodologie, les résultats obtenus, les discussions à partir des résultats et la conclusion.

1. Revue de la littérature

J. MARTIN et L. R. KILCHER (1992) dans "*L'expérience vaudoise des médiateurs scolaires : accueillir et conseiller les élèves et apprentis en difficulté*", trouvent que prévenir les problèmes est absolument une éducation en soi. Alors la prévention des difficultés scolaires et personnelles, la prévention des mauvais traitements, la prévention de la délinquance, etc. n'en demeurent pas moins comme exemple dans les institutions scolaires vaudoises. Le médiateur scolaire vaudois a comme ambition privilégié de prévenir la toxicomanie, la consommation de la drogue dans les écoles. Il doit avoir une formation enseignante d'où : « Le

médiateur est avant tout un enseignant disponible, à l'écoute des jeunes » (1992, p28). Dans les sphères scolaires, les médiateurs ont comme tâche également d'aider l'enfant en difficulté, à évoquer son mal, dire ce qui est caché comme difficulté en lui, intervenir quand il y a un malentendu ou divorce entre l'école et la société qui l'entoure à savoir les communautés, les parents d'élèves. Les médiateurs, au sein des institutions d'enseignement, sont incontestablement nécessaires car ils permettent un changement de comportement aux élèves en difficulté. Ils sont considérés par les élèves comme leurs amis, leurs confidents.

Par ailleurs, au niveau inter-enseignants, les médiateurs interviennent pour réassurer entre ceux-ci l'entente et la communication. B. DIAZ et B. LIATARD-DULAC (1999) dans leur ouvrage, *Contre violence et mal être : la médiation par les élèves*, pensent que la médiation par les pairs est mise en exergue. La médiation par les pairs autrement dit, selon ces auteurs, la médiation inter-élèves est une véritable éducation à la citoyenneté. Car cette technique de médiation à laquelle les élèves sont formés est source de développement de la socialisation des élèves. Les élèves sont mieux placés pour gérer les conflits qui s'éclatent entre eux-mêmes. Ainsi : *« On caractérisera la médiation scolaire par les pairs comme une médiation par les jeunes, pour les jeunes, avec les jeunes et entre les jeunes »* (1999, p 11). Les enseignants ne peuvent pas gérer les conflits inter-élèves car ils n'ont pas les mêmes appréhensions des phénomènes que les élèves. Ce qu'ils peuvent endosser, c'est apprendre aux élèves, la gestion de conflits entre eux-mêmes. En outre, la formation à la technique de médiation devrait être l'ambition de tous les chefs d'établissements. C'est-à-dire qu'elle doit être un projet d'établissement des directeurs d'école pour assurer un meilleur apprentissage dans un climat serein et apaisé. Aussi ajoutons-nous que « les médiés » doivent à tout prix arriver à un accord à la fin de la médiation. Ces auteurs voient de la médiation une prévention contre les violences en milieu scolaire.

J. P. BONAFA-SCHMITT (2006), dans son ouvrage *La médiation par les pairs : une alternative à la violence à l'école*, voit la médiation par les pairs comme un processus de transformation. Les élèves-médiateurs doivent répondre à un certain nombre de compétences en plus de ses caractéristiques qui sont le volontariat, l'origine ethnique... Parmi les compétences auxquelles doivent répondre les élèves-médiateurs, l'auteur cite : la capacité de communication, l'impartialité, la discrétion, l'écoute active, le sens de la responsabilité, la disponibilité et la confidentialité. Les élèves-médiateurs sont une commission chargée de la médiation inter-élèves. Certes, les diverses gestions de conflits permettent aux élèves-médiateurs un changement de comportement. La médiation par les pairs crée aux élèves-médiateurs le sentiment de vivre ensemble autrement dit l'empathie, la tolérance, l'estime de soi, l'émergence de « leaders positifs ». Ainsi, la médiation constitue un processus d'éducation qui peut intégrer l'apprentissage à la citoyenneté dans les parcours scolaires des élèves. Ce qu'il faut retenir est que la médiation est indispensable dans toutes les organisations en général et celles éducatives en particulier. Elle est une nécessité et indispensable surtout quand nous parlons essentiellement du climat scolaire apaisé.

Comme le dit C. DENIS (2001, p 24), dans son ouvrage *La médiatrice et le conflit dans la famille* : *« Le conflit est inhérent aux rapports humains, de quelque nature qu'ils soient : le conflit existe et se manifeste en lutte violente ou sourde, ou encore niée et détournée »*. Pour

résorber ce déficit auquel les institutions scolaires sont confrontées, elles font recours aux médiations ; d'où la sollicitation d'un médiateur. Actuellement, la technicité au sein de l'espace scolaire est tout à fait une réussite. Un médiateur scolaire est non seulement un professionnel de l'éducation c'est-à-dire un enseignant de formation mais également ayant reçu une formation à la technique de gestion de conflits. Le médiateur scolaire doit animer des ateliers de formation sur la technique de médiation aux élèves. Il ne doit pas faire concomitamment les pratiques de médiation et l'enseignement en plein temps dans les classes car le médiateur doit être toujours disponible pour pallier les conflits et les violences pouvant brusquement advenir dans la sphère scolaire. Il a le devoir de gérer les situations conflictuelles entre les adultes (les enseignants, les directeurs, etc.) des établissements d'enseignement et de porter secours aux situations conflictuelles dépassant les élèves- médiateurs. Il a pour vocation également de travailler avec la commission d'élèves-médiateurs pour développer davantage leurs compétences dans la gestion des conflits inter-élèves.

Dans un article de I. S. TRAORE (2018), *La médiation scolaire au Mali : les enseignants au cœur d'une action incontournable dans l'exercice de leur profession, problèmes et réalités*, in *Annales de l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako*, il est plausible que la médiation contribue à l'attachement aux études. Ainsi les cas évoqués dans son article de cet enseignant chercheur malien montrent non seulement une redynamisation des relations des parties en conflits mais aussi une accélération dans les apprentissages. Une autre valeur des médiations est lorsque les parties en conflits essayent de faire une sensibilisation à travers leurs vécus. Cela se traduit comme "*le véhicule des leçons tirées*", autrement dit une sensibilisation. La médiation scolaire est une pratique humaine exercée par le médiateur. Cette pratique humaine ne peut pas être absolue autrement sans aucune difficulté. Le médiateur scolaire ne peut pas se départir totalement des difficultés dans la médiation. Parmi les limites de la médiation figurent : le découragement, le manque de temps, le fatalisme, le recentrage sur sa matière, la précipitation sur des solutions imaginées ou recettes toutes faites, la confusion des rôles, de lieux, d'histoires. La médiation est un processus dynamique et le médiateur doit évoluer en fonction de cette dynamique. S'il est découragé cela montre que la médiation est stagnée voire répliquée. Le découragement du médiateur scolaire favorise le conflit et l'aggrave considérablement. Les parties en conflit en tant que parties prenantes peuvent accorder moins d'importance à cette forme de résolution de conflit. C'est parce que les opposants ont confiance à la médiation qu'ils acceptent l'intervention d'une personne extérieure ; mais si cette tierce personne se décline de la responsabilité confiée dû à son découragement, cela est sans nul doute un frein à l'évolution d'une médiation de qualité, d'une médiation réussie. Un bon médiateur scolaire doit avoir le temps nécessaire pour assurer une médiation de qualité. En n'ayant pas le temps pour la médiation, cela montre que le médiateur fuit sa responsabilité et minimise la médiation. C'est « le mandat », selon I. S. TRAORE, qui fait de lui un médiateur scolaire, donc il doit accepter la médiation et les parties en conflit. A ne pas accorder son temps pour la médiation aggrave la situation conflictuelle car les opposants vont continuer avec les hostilités. Dans cette optique, au lieu que cela reste un simple conflit, il faut s'attendre à la violence.

Il y a une mission de travail social imposée au médiateur et il doit le satisfaire pour « sauver » les plaignants, les opposants, les belligérants. Parfois dans la médiation, l'une des parties en conflit se recentre sur sa position. Cela se produit lorsque l'une d'entre elles ne veut

pas revenir en arrière pour accepter l'autre. Ce sont des genres de personnes que nous rencontrons dans la médiation. Bien que ces personnes soient difficiles mais il est nécessaire pour le médiateur de les canaliser, de les comprendre et se faire comprendre. Avec l'empathie, ces personnes peuvent accepter l'autre. L'empathie, c'est se mettre à la place de l'autre pour sentir ce qu'il ressent. La médiation est un processus, ce qui justifie qu'elle a des étapes. Ainsi J. P. DURIF-VAREMBONT (2007), "*Médiation de la parole et prévention des violences en milieu éducatif*", in, *La médiation : théorie et pratiques*, trouve quatre étapes fondamentales permettant de comprendre la médiation en milieu scolaire. Ces quatre étapes sont entre autres : dire ce qui s'est passé, reformulation des faits par les médiateurs, recherche de compromis et choix de la solution par les protagonistes. En ce qui concerne le fait de dire la vérité, une fois en salle de médiation, chaque protagoniste relate sa version c'est-à-dire explique le processus de la situation conflictuelle sans interruption. Les élèves médiateurs peuvent poser des questions aux protagonistes pour mieux cerner la situation conflictuelle. Quant à la reformulation des faits par les médiateurs, pour montrer aux protagonistes qu'ils ont mieux cerné le problème, les élèves médiateurs reformulent les faits clairement sans transformation. En cas de mauvaise compréhension interprétation, chaque partie peut revenir pour la rectification. S'agissant de la recherche de compromis, les élèves médiateurs aussi bien que les protagonistes cherchent ensemble un compromis satisfaisant pour exprimer les besoins qui seront reconnus et respectés par les protagonistes. Pour le choix de solution par les protagonistes, l'accord de solution revient aux parties en conflits et non aux élèves médiateurs. Ainsi dans la rencontre avec l'autre, chaque partie en conflit doit accepter l'évolution individuelle et le sentiment que chacun approuve. Une médiation de qualité par les élèves ou une médiation réussie repose sur ces étapes. La médiation par les pairs est aussi une éducation citoyenne. Car elle permet aux élèves de se responsabiliser et être autonomes dans les crises qui créent la division, et le malentendu entre eux, etc.

Selon S. CONDETTE-CASTELAIN et C. HUE-NONIN (2014), "*La médiation par les élèves : enjeux et perspectives pour la vie scolaire*", la médiation possède une double fonction, réparation et prévention. Si le médiateur intervient avant que la situation ne se dégrade, c'est la fonction de prévention. Lorsque le médiateur rencontre les parties en opposition dans le cadre de la médiation et entame le processus de gestion non violente des conflits, c'est la fonction de réparation. Toutefois, les parties en conflit peuvent franchir de la première fonction à la deuxième fonction lorsque que les outils de prévention du médiateur n'arrivent pas à apporter satisfaction.

T. FIUTAK (2015) souligne qu'il y a un certain nombre de pouvoirs identifiables au cours des médiations : légitime, ressource, de référence, d'expertise, d'information et charismatique. La légitimité parle de la légalité. Il s'agit pour les parties en conflit la reconnaissance du statut du médiateur. Il arrive plusieurs fois que les parties en conflit demandent la médiation ou font recours à une tierce personne pour se départir, arriver à un consensus dans leur relation sociale. C'est une confiance placée au médiateur dont les astuces, les moyens, les compétences du médiateur deviennent un honneur pour les parties en conflit. Si les opposants considèrent le médiateur qu'il peut les unir, c'est le pouvoir légitime du médiateur. En plus de cela, s'il est le médiateur agréé pour l'organisation, cela renforce son pouvoir légitime. Il arrive dans des cas de médiation qu'il y a discordance entre les opposants autour des ressources. Le conflit peut porter sur les questions d'argent ou tout autre objet. Le

pouvoir ressource dans la médiation est essentiellement l'échange de biens matériels qui devient une alternative de solution à la discorde des opposants. Le médiateur essaye de voir avec les parties l'intérêt général qui peut sortir dans la situation conflictuelle. Le pouvoir de référence est très évident pour les parties en conflit et rarement le médiateur le détient. Le pouvoir de référence est un acquis ceux qui ont le verbe facile ou puissants en parole. Dans l'arène de médiation, ils utilisent le pouvoir de référence pour montrer qu'ils ont raison. Ils peuvent dire par exemple « au nom de Dieu ... », « au nom du cadavre de mon père ... ». Dans la médiation dont les groupes de personnes s'opposent, ceux qui détiennent le pouvoir de référence sont faibles car ils ne sont pas seuls à justifier leur point de vue. Pour le médiateur, il ne doit pas utiliser le pouvoir de référence sinon son pouvoir de légitimité perd son sens. Une personne sourde peut se confronter à une personne entendante dans la situation conflictuelle. Une autre personne peut se porter volontaire pour venir en aide à la personne sourde en traduisant les paroles en gestes. Le pouvoir d'expertise du médiateur est sa capacité à conduire le processus de la médiation. Il y a un certain nombre de compétences qui font sa crédibilité à ce niveau. En plus de cela, il observe la patience car la traduction de parole en geste peut prendre du temps. La médiation repose sur le traitement d'information. Chacune des parties relate les faits en se fixant sa position. L'une des parties peut faire savoir à l'autre certaines informations dont elle ignore. Le pouvoir d'information explique des supra-informations qui dépassent le savoir de l'autre. Il se situe seulement entre les parties en conflit. Le médiateur ne sait pas l'origine du pouvoir d'information. Il ne détient ni le pouvoir de référence ni le pouvoir d'information. Le pouvoir charismatique explique le don. Dans la médiation, le pouvoir charismatique est pour la médiation, l'assurance à faire des parties une nouvelle réalité de rapport. Tous les médiateurs ont un pouvoir charismatique car ils sont persuadés qu'ils peuvent faire sortir les parties en conflit des difficultés relationnelles sans leur imposer une quelconque orientation.

2. Méthodologie

La présente étude a concerné quelques écoles fondamentales des CAP du Centre Commercial et de Bamako Coura en commune III du district de Bamako. Deux grands Groupes Scolaires ont concerné cette étude : le Groupe Scolaire de Samè qui a une population scolaire de 2428 avec 5 écoles et le Groupe Scolaire de Siracoro-Dounfing, une population scolaire de 1707 avec 3 écoles. A la suite de l'application de la technique d'échantillonnage à choix raisonné, nous avons pu avoir quatre-vingt-huit (88) unités statistiques comme taille de notre échantillon. Cet échantillon se répartit comme suit : 39 élèves bénéficiaires de médiation, 18 enseignants et directeurs et 31 membres du CGS et parents d'élèves. Le questionnaire et le guide d'entretien ont été les instruments d'enquête pour la collecte des données. La méthode quantitative a été utilisée dans le cadre de l'analyse du foisonnement de médiation et la méthode qualitative pour les qualités du médiateur.

Les enquêtes se sont déroulées en deux phases : l'enquête par le questionnaire et l'enquête par le guide d'entretien. Chacune de ces phases a pris un mois. Nous avons commencé d'abord avec les élèves, ensuite avec les enseignants et les directeurs et enfin, avec les parents et les membres du CGS pour recueillir les données quantitatives. En fonction de la disponibilité des enseignants et des directeurs, nous avons organisé des entretiens qui nous ont permis d'avoir des données qualitatives grâce au guide d'entretien élaboré.

3. Résultats

3.1 Foisonnement des pratiques de médiation à l'école

Tableau n°1 : Nombre de médiation vécu par les élèves bénéficiaires de médiation

Sexe Réponses	Garçons		Filles		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Une médiation	6	15,38	5	12,82	11	28,20
Deux médiations	14	35,89	7	17,95	21	53,84
Trois médiations	3	7,70	3	7,70	6	15,40
Plus de trois médiations	1	2,56	0	0	1	2,56
Total	24	61,53	15	38,47	39	100

Source : enquêtes personnelles, Samè, Siracoro, 2023.

Dans ce tableau, sur les trente-neuf (39) élèves enquêtés :

- 53,84% disent avoir vécu deux médiations soit 35,89 de garçons et 17,95% de filles ;
- 28,20% affirment avoir vécu une médiation soit 15,38% de garçons et 12,82% de filles ;
- 15,40% disent avoir vécu trois médiations soit 7,70% de garçons et 7,70% de filles ;
- 2,56% affirment avoir vécu plus de trois médiations, essentiellement un garçon.

La médiation est une pratique courante dans l'espace scolaire. Il arrive souvent qu'un même élève soit plusieurs fois en conflit et en médiation qui est dû à son mauvais comportement ou à sa mentalité différente à l'égard de ses camarades. Les élèves qui ne sont pas tranquilles ou qui ont des mauvais comportements provoquent les autres ; ce qui fait qu'involontairement certains rentrent en conflit. Ceux qui arrivent à se maintenir, à se préserver dans le groupe sont de moins en moins en conflit avec leurs camarades. K. K. nous donne son avis en disant : « *J'ai été en médiation plusieurs fois car je n'ai pas la même mentalité que certains* ». En plus de cela, certains élèves arrivent à comprendre qu'ils peuvent prévenir les conflits en se préservant des relations de divergence.

Tableau n°2 : Nombre de médiation fait par les enseignants et les directeurs

Sexe Réponses	Hommes				Femmes				Total	
	Ens	Dir.	Eff	%	Ens	Dir.	Eff	%	Eff	%
Une médiation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Deux médiations	2	1	3	16,67	0	0	0	0	3	16,67
Trois médiations	4	0	4	22,22	1	1	2	11,11	6	33,33
Plus de trois médiations	1	4	5	27,78	3	1	4	22,22	9	50,00

Total	7	5	12	66,67	4	2	6	33,33	18	100
-------	---	---	----	-------	---	---	---	-------	----	-----

Source : enquêtes personnelles, Samè, Siracoro 2023.

Dans ce tableau, parmi les dix-huit (18) directeurs et enseignants enquêtés :

- 50% pensent effectuer plus de trois médiations soit 27,78% d'hommes et 22,22% de femmes ;
- 33,33% affirment avoir conduit trois médiations soit 22,22% d'hommes et 11,11% de femmes ;
- 16,67% disent avoir fait deux médiations qui sont spécifiquement des hommes ;
- Personne d'entre eux n'a effectué qu'une seule médiation.

Plus nous nous lançons dans la médiation plus nous acquérons d'expériences, telle est la mentalité des praticiens de médiation à l'école. Certains sont pressés à faire des médiations et d'autres attendent d'être appelés pour la conduite de la médiation. Ce n'est pas une sorte de concurrence mais tout dépend de l'occasion de médiation qui se présente. Le nombre de médiation différencie les médiateurs en termes d'expériences de médiation, du caractère personnel du public en difficulté. M. B., directeur nous dira ceci : « *Nous faisons des médiations presque dans toutes les semaines, donc nous avons d'expériences en la matière* ». Ce discours résume les expériences au nombre de fois de médiation. Toutefois l'expérience est aussi comprise par le fait qu'à chaque médiation, le médiateur essaye de corriger les lacunes des précédentes médiations. C'est en ce moment que le médiateur expérimenté aurait tout son sens, plus de considération sociale.

Tableau n°3 : Implication des membres du CGS et des parents d'élèves dans les médiations

Sexe Réponses	Hommes		Femmes		Total	
	Eff	%	Eff	%	Eff	%
Une	0	0	4	12,90	4	12,91
Deux	6	19,36	1	3,23	7	22,58
Trois	11	35,48	2	6,45	13	41,92
Plus de trois	7	22,58	0	0	7	22,58
Total	24	77,42	7	22,58	31	100

Source : enquêtes personnelles, Samè, Siracoro, 2023.

Dans ce tableau, il ressort que sur les trente et un (31) membres du CGS et parents d'élèves :

- 41,92% affirment avoir été impliqué dans trois cas de médiation à l'école soit 35,48% d'hommes et 6,45% de femmes ;
- 22,58% disent qu'ils ont été impliqués dans deux cas de médiation à l'école soit 19,36% d'hommes et 3,23% de femmes ;

- 22,58% estiment être impliqués dans plus de trois cas de médiation à l'école, qui sont spécifiquement des hommes ;

- 12,91% trouvent être impliqués dans un cas de médiation à l'école, qui sont toutes des femmes.

Plus nous participons aux médiations plus nous acquerrons d'expériences dans la conduite de médiation et en plus, le nombre d'implication à la médiation dépend aussi du nombre de conflit dépassant les compétences des adultes de l'école. La faible participation à la médiation s'explique par le fait que les conflits entre enseignants ne sont pas fréquents or, la sollicitation des membres du CGS repose sur les cas de conflits entre enseignants ou entre enseignants et parents d'élèves et rarement entre élève et enseignants. En ce qui concerne les parents d'élèves, ils sont impliqués quand leurs enfants se retrouvent dans les conflits avec leurs camarades de classe ou avec les enseignants. C'est pourquoi M. K., membre du CGS affirme : « A plusieurs fois, j'étais co-médiateur entre les enseignants ou entre les enseignants et les directeurs. C'est souvent quand il y a un problème relationnel que le directeur me fait appel ». Ce membre du CGS nous précise ses interventions dans les médiations lorsque le conflit oppose les enseignants ou entre enseignants et directeurs. Plus les adultes de l'école sont impliqués dans les conflits, plus les parents d'élèves et les membres du CGS sont appelés pour les médiations.

3.2 Qualités du médiateur scolaire

Discours de M.C., directeur, 40 ans : « *La médiation scolaire, c'est lorsqu'une personne indépendante intervient dans le conflit entre les élèves, entre les enseignants et même entre un élève et un enseignant pour apaiser les tensions. Elle se passe dans notre école car mes enseignants tout comme moi avons l'habitude de gérer les conflits. Et l'objectif de nos médiations est résoudre les conflits ; comme importance, je dirai que la médiation renforce les relations et donne une bonne image à l'école. Dans cet ordre d'idée, je soutiens que le médiateur a de la qualité lorsqu'il arrive à faire comprendre les personnes en conflit, leur faire écouter sans pour autant vexer les opposants* ».

Discours de P.K., enseignant, 38 ans : « *La médiation scolaire est notre habitude, elle se fait lorsqu'il y a un problème relationnel entre deux personnes : entre enseignants, entre élèves et entre enseignants et élèves. Je trouve que la médiation est menée dans l'optique d'assurer l'entente entre les personnes et cela ne peut se faire sans un médiateur digne de ce nom ; il faut qu'il soit qualifié. Sa qualité réside dans sa capacité à faire comprendre les parties en conflit et leur donner une bonne directive afin d'abandonner le conflit. Il faut que le médiateur soit attentionné, vigilant avec les protagonistes* ».

Discours de A. S., directrice, 36 ans : « *Je trouve que la médiation scolaire est la réconciliation de personnes en conflit à l'école. Dans mon école, elle existe vu que parfois les situations sont troublées par des conflits et des violences. Ainsi on adopte la médiation dans l'optique d'arriver à bout les conflits entre les personnes plus précisément entre les élèves qui sont beaucoup fréquents. La médiation a une grande importance en ce sens où on n'a pas besoin de jugement mais une convenance pour avoir un climat apaisé dans nos écoles.*

Par rapport à la crédibilité du médiateur, comme vous le savez, dans la médiation, il y a un ensemble de tâches qui sont confiées au médiateur ou à la médiatrice afin que la médiation soit une réussite. Parmi ces tâches, je peux citer : écouter et comprendre les parties en conflit, ne pas nuire et aider les personnes à trouver un terrain d'entente ».

Discours de C.C., directeur, 52 ans : « Je pense que la médiation scolaire est la gestion des conflits à l'école. Elle se passe plusieurs fois dans ce groupe scolaire ici en général et en particulier dans mon école. Moi en tant que coordinateur du groupe scolaire, je peux témoigner des cas de médiation qui se sont déroulées ici que ça soit entre les élèves, entre les enseignants, entre les enseignants et les élèves et même entre les directeurs et les enseignants. Je peux dire que la médiation repose sur plusieurs qualités, le médiateur doit tout mettre en place pour réussir la médiation : les savoir parler, comprendre et agir ; les parties en conflit doivent garder la confiance au médiation et essayent de se comprendre en face du médiateur. Ainsi comme importance de la médiation scolaire, il y a le sens de revivre, l'amour entre les personnes, les leçons à s'en servir, le changement positif de comportement. Ainsi le médiateur devient crédible lorsqu'il est neutre pour résoudre le problème ».

Discours de S.D., enseignant, 38 ans : « Je peux définir la médiation scolaire comme la gestion des conflits entre les acteurs : enseignants, élèves et directeurs. Elle est une pratique quotidienne ici chez nous surtout entre les élèves. Le médiateur dans ses pratiques de médiation doit tout faire pour honorer ses engagements dans l'optique d'assurer la paix entre les personnes en conflit. Pour ce faire, il faut l'écoute, le sens d'analyse des faits. La médiation est importante car elle permet de décanter les difficultés relationnelles sans frustration. C'est pour montrer aux personnes en conflit qu'elles ont l'obligation de revenir en arrière pour des décisions plus souples qui renforcent la cohésion sociale en milieu scolaire ».

A partir de ces discours, nous comprenons les différentes pensées des médiateurs dans les différentes écoles de la commune III du District de Bamako. Ils définissent la médiation scolaire d'une part, comme la réconciliation entre les parties en conflit en milieu scolaire et d'autre part, comme l'intervention d'une personne extérieure pour apaiser les tensions entre les parties en conflit en milieu scolaire. Certes, la médiation scolaire consiste à trouver un consensus, un rééquilibrage, un terrain d'entente entre les élèves en conflit. Ainsi nous retenons que le concept médiation scolaire est maîtrisé par les tierces personnes qui interviennent dans les conflits en milieu scolaire surtout dans les conflits entre les élèves. Les médiateurs de ces différentes écoles trouvent la médiation scolaire importante en ce sens où elle est un outil de gestion de conflits plus souple pour donner une bonne image aux institutions scolaires. Les discours de M. C. et A. S. sont des exemples à titre illustratif pour prouver cela. Si les conflits entre les acteurs dégradent et donnent une mauvaise image de l'école la médiation, si elle est réussie, permet d'en faire des lieux beaucoup plus attrayants. Si les médiateurs scolaires trouvent que la médiation est importante à travers son caractère souple, cela signifie qu'il y a d'autres types de gestions des conflits qui existent dans les écoles mais qu'ils préfèrent la médiation. Pour cela, le médiateur scolaire devient crédible lorsqu'il gagne la confiance des

plaignants en milieu scolaire. Ses comportements doivent épouser ses pratiques et ils doivent être ouverts et accueillants.

Dans l'exercice de la médiation, le médiateur doit être impartial, il ne supporte personne. Il est étranger au conflit et il a l'obligation de conduire les opposants en toute impartialité. Quelques discours des médiateurs prouvent cela, tels que le discours de C. C., le discours de M. C. Dans la pratique de médiation scolaire, deux éléments sont qualifiants pour démontrer la crédibilité du médiateur, il s'agit de la neutralité et de l'impartialité. La tierce personne dans la médiation scolaire doit être neutre et impartiale pour conduire en toute honnêteté les opposants afin de donner un sens à leur relation. L'impartialité du médiateur dans la conduite de la médiation repose sur l'écoute active ; pour qu'il soit impartial il s'intéresse aux discours tout en portant une attention particulière. Ainsi nous retenons que l'impartialité du médiateur se fait sentir dans l'écoute active. Le discours de S. D. en est une parfaite illustration. L'écoute surtout active devient l'élément fondamental auquel toute médiation en particulier scolaire repose. Nous retenons dans le discours de M. C. que les enseignants aussi bien que les directeurs ont la responsabilité de la conduite de la médiation dans l'espace scolaire. Puisqu'ils sont les adultes de l'école, ils ont de l'expérience pour ramener la paix à l'école. Ainsi, les enseignants et directeurs se partagent les expériences pour sauver les relations sociales au sein de l'espace scolaire. Ils ont entre les mains le destin, l'avenir de l'établissement scolaire. L'encadrement scolaire s'inscrit dans cet ordre d'idée.

Dans le discours de A.S., nous retenons qu'il y a plus de conflit entre les élèves, qu'entre les enseignants. Les élèves sont plus nombreux que les autres couches de l'espace scolaire, en plus de cela, ils sont considérés comme la couche sensible aux conflits et aux violences. Les élèves se différencient par leur caractère spécifique et singulier, donc les comportements se différencient. L'apport des enseignants en tant qu'adultes vient régulariser les comportements des élèves. Le directeur coordinateur du groupe scolaire est le dernier recours lorsque les énergies des autres personnes ont montré leurs insuffisances pour assurer l'entente entre les personnes en conflit. Face aux conflits, les enseignants contribuent pour apaiser les tensions. A défaut de ceux-ci, les directeurs interviennent voire le directeur coordinateur. Nous comprenons qu'il y a une large responsabilité à laquelle les adultes de l'école sont confrontés. Ainsi, les adultes de l'école convergent les efforts à travers les expériences pour assurer une école apaisée.

4. Discussions

Il ne s'agit pas de montrer que nous sommes contre le foisonnement de médiations dans l'espace scolaire. Mais la mise en œuvre des moyens de prévention des conflits réduit considérablement le foisonnement de médiations dans l'espace scolaire. Par exemple lorsqu'il y a une bonne culture de paix dans l'espace scolaire, un règlement intérieur bien expliqué, des journées de contre violence et conflit, même des cousinages à plaisanterie ; ceux-ci permettront surtout aux élèves, même aux enseignants, de mieux se ressaisir dans la relation avec l'autre. En ce qui concerne les qualités du médiateur scolaire, le cadre de la médiation, la bonne conduite des parties prenantes dans la médiation renforce considérablement les qualités du médiateur. Comme dit T. FIUTAK (2015, p 153) : « *Un élément important dans la perception de la médiation est de comprendre que le médiateur prépare le cadre de la médiation en s'affranchissant de l'objet du différend* ». Parce que même si le médiateur a toutes les qualités

qu'il faut, si les conditions liées au cadre de la médiation ne sont pas propices, cela pourrait rendre la médiation difficile.

Dans l'analyse de S. CONDETTE-CASTELAIN et C. HUE-NONIN (2014), les élèves médiateurs doivent être autonome et sous surveillance des adultes accompagnateurs dans la mise en œuvre des conduites de médiation. En plus de cela également, ils s'occupent de l'organisation du cadre. Plus ils pratiquent des médiations, petit à petit ils acquièrent des expériences et des compétences. Ainsi ils pourront avoir de la qualité et la confiance des autres camarades. J. P. DURIF-VAREMBONT (2007) se fait appuyer par les outils de médiation qui sont utilisés dans le cadre de la médiation. La maîtrise de ces outils par les élèves médiateurs ne se fait que dans le foisonnement de médiations et elle facilite la bonne conduite des élèves en conflit dans la médiation.

Conclusion

En guise de conclusion, nous pouvons retenir que la médiation est une activité qui s'étend sur le long terme. La précipitation du médiateur est nuisible au bon fonctionnement de la médiation. Le médiateur scolaire doit s'atteler à comprendre et à se faire comprendre par les parties en conflit et de les conduire vers une solution partagée, « ni gagnant ni perdant ». C'est en ce moment que la confiance aura tout son sens. L'essentiel des pratiques de médiation consiste à trouver un accord surtout durable entre les parties en conflit. Pour ce faire les compétences du médiateur sont recherchées pour garantir ce pari social. Ses compétences sont aussi liées aux bonnes pratiques surtout multiples de la médiation. Il ne s'agit pas de se limiter sur l'aspect quantitatif, le foisonnement de médiations, mais de se poser la question sur ce que l'aspect quantitatif apporte aux médiateurs. Il permet aux médiateurs de s'armer avec tous les outils qu'il faut pour la réussite des médiations à l'école. Plusieurs pratiques de médiation développent les compétences et les expériences du médiateur. Les médiations vont permettre de comprendre davantage les relations sociales entre les personnes avant le conflit, pendant le conflit et post-conflit. C'est aussi un moyen pour eux d'être des médiateurs de qualité afin d'être neutre, impartial, écouteur actif, conducteur des parties à l'empathie, c'est-à-dire se mettre à la place de l'autre pour ressentir les émotions, les difficultés. En tout état de cause, les pratiques de médiation sont considérées comme une aventure complexe dont les énergies sociales, psychologiques et autres sont exploitées pour garantir des relations stables entre les personnes du corps scolaire. Ainsi elles sont aussi considérées comme un élément incontournable de la construction du climat scolaire apaisé.

Références bibliographiques

- Barbosa, Céline. (2012). « Focus-Le rôle de la branche famille pour développer la médiation familiale. » *Informations sociales*, n°170, p 110-113.
- Bonafe-schmitt, Jean Pierre. (2012). « Evaluation des effets des processus de médiation ». *Informations sociales*. (170). 122-129.
- Chetochine, Georges. (2007). *La vérité sur les gestes.*, Paris, Eyrolles.
- Condettes-castelain, Sylvie, Hue-Nonin, Corine. (2014). *La médiation par les élèves : enjeux et perspectives pour la vie scolaire.*, Paris, Canopé.

Demoulin, Stéphanie. (2021). *Psychologie de la médiation et de la gestion des conflits.*, Bruxelles, Mardaga.

Denis, Claire. (2001). *La médiatrice et le conflit dans la famille.*, Ramon ville, Erès.

Diaz, Babeth, Liatard-Gulac, Brigitte. (1999). *Contre violence et mal être : la médiation par les élèves* Paris, Nathan.

Faget, Jacques. (2012). « Les modes pluriels de la médiation », *Informations sociales*, n°170, p.20-26.

Fiutak, Thomas. (2015). *Le médiateur dans l'arène : réflexion sur l'art de la médiation.* Toulouse, Editions Erès.

Gaillard, Bernard, Durif-Varembont, Jean Pierre. (2007). *La médiation : théorie et pratiques.* Paris, L'Harmattan.

Grawitz, Madeleine. (2001). *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz.

Grelley, Pierre. (2012). « La balance, le glaive et le pendule. Pour une petite histoire de la médiation ». *Informations sociales*, n°170, p 6-9.

Hofnung, Michèle Guillaume. (2012). « Point de vue-De la nécessité de former les médiateurs ». *Informations sociales*, n°170, p 114-120.

Malet, Regis. (2012). « Médiations en milieu scolaire : repères et nouveaux enjeux ». *Informations sociales*, n°170, p 74-80.

Martin, Jean, et Maeder, Denise. (1992). *L'expérience vaudoise des médiateurs scolaires : accueillir et conseiller les élèves et apprentis en difficulté*, Lausanne, ISPA-Presses.

Mrad, Fathi Ben. (2012). « Définir la médiation parmi les modes alternatifs de régulation des conflits ». *Informations sociales*, n°170, p 11-19.

Mrad, Fathi Ben, Marchal, Hervé, Stebe, Jean Marc. (2017). *Penser la médiation*, Paris, L'Harmattan.

Revillard, Anne. (2012). « La médiation institutionnelle : un foisonnement de dispositifs ». *Informations sociales*, n°170, p 99-101.

Stebet, Jean-Marc. (2012). « La médiation sociale au cœur de la « crise urbaine » ». *Informations sociales*, n°170, p 82-88.

Traoré, Idrissa Soïba. (2013). « Pilotage des écoles et dynamiques des conflits entre acteurs à Kati : mécanismes, confrontation et compromis. » *Recherches africaines*, n°12, pp. 223-264.

Traoré, Idrissa Soïba. (2018). « La médiation scolaire au Mali : les enseignants au cœur d'une action incontournable dans l'exercice de leur profession, problèmes et réalités. » *Annales de l'Université des Lettres et Sciences Humaines de Bamako*, n°18-19, pp. 173-183.